

**Soutien simple :**

- 200 €  500 €  1 000 €  2 000 €  
 Autre : ..... €

**Soutien majeur :**

- 10 000 €  20 000 €  50 000 €  
 Autre : ..... €

**Soutien dans la durée :**

don récurrent par CB sur :

[www.solidarite.bginette.com/soutienregulier](http://www.solidarite.bginette.com/soutienregulier)

**Je soutiens :**

- Le fonds Ginette-Solidarité, hébergé par la Fondation de Montcheuil, pour accueillir chaque année, 60 internes de la réussite, et d'autres jeunes en difficultés financières.**
- Les actions entreprises par la Fondation de Montcheuil en faveur de la jeunesse défavorisée dans d'autres établissements sous tutelle de la Compagnie de Jésus. *(voir au verso)*

Un reçu fiscal vous sera envoyé voir déductions fiscales au verso

- Je souhaite recevoir des renseignements au sujet d'un legs ou d'une donation à la Fondation de Montcheuil pour Ginette-Solidarité. *(voir au verso)*

**Don par chèque**

À libeller à : Fondation de Montcheuil - Ginette-Solidarité  
et à adresser avec l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe :  
Fondation de Montcheuil - Ginette-Solidarité  
35 bis rue de Sèvres, 75006 Paris

**Don en ligne, don par virement**

[www.solidarite.bginette.com](http://www.solidarite.bginette.com)  
**Pour un virement :**  
Demander nos coordonnées bancaires à :  
[contact@fondation-montcheuil.org](mailto:contact@fondation-montcheuil.org)

**Déductions fiscales**

En France : 75% de déduction de votre ISF, 66% de votre IR ou 60% de l'IS de votre société (voir précisions au verso)  
En Europe : le Transnational Giving Europe permet dans 18 pays de bénéficier d'une déduction fiscale locale. (en cours, nous contacter).  
Aux USA : grâce à notre partenariat avec la Charities Aid Foundation of America, vous pouvez faire un don local et recevoir un reçu fiscal déductible.

**Pour toute information**

**Frédéric Buxtorf**  
Tel : 06 95 91 04 47  
[www.solidarite.bginette.com](http://www.solidarite.bginette.com)  
E-mail : [solidarite@bginette.com](mailto:solidarite@bginette.com)



**Fondation de Montcheuil** Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1984

Fondation de Montcheuil - 35 bis rue de Sèvres 75006 Paris  
Tél. : 01 44 39 75 10 - E-mail : [contact@fondation-montcheuil.org](mailto:contact@fondation-montcheuil.org)  
[www.fondation-montcheuil.org](http://www.fondation-montcheuil.org)

Siret : 33156725500012

Les dons reçus par la Fondation de Montcheuil pour la campagne Fonds Ginette-Solidarité financent les frais annuels des Internes de la Réussite, des placements dans un fonds de capitalisation dont les produits financiers financent les Internes de la Réussite, et des bourses de scolarité à des élèves en difficultés financières. Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression vous concernant en vous adressant par simple demande écrite au siège de la Fondation. Les données collectées peuvent être transmises à l'école Sainte-Genève. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre :  1805W

## Vos avantages fiscaux

La Fondation de Montcheuil est éligible, selon les cas, aux dispositifs fiscaux suivants :  
(*législation fiscale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016*)

- **Pour les particuliers :**

- **Impôt sur le Revenu :** réduction égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq années suivantes.

- **Impôt de Solidarité sur la Fortune :** réduction égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 50 000 € (seuils applicables aux seuls ISF-dons, hors investissements ISF-PME).

- **Pour les entreprises :**

- **Impôt sur les Sociétés - BIC :** réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, pour des dons compris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT. La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq exercices suivants.

## Offrir un legs, une promesse d'avenir pour des jeunes boursiers

La Fondation de Montcheuil est habilitée à recevoir des legs et donations pour le fonds Ginette-Solidarité.

Arrivé au soir de sa vie, on peut souhaiter transmettre tout ou partie de son patrimoine pour favoriser l'éducation des jeunes défavorisés.

Ginette-Solidarité peut motiver des personnes désireuses de léguer tout ou partie d'un bien à la Fondation de Montcheuil. Si vous-même ou un proche vous interrogez sur une donation de votre vivant ou un legs par testament, vous pouvez **nous contacter pour une information en toute confidentialité :**

**Bruno Régent - Fondation de Montcheuil - 35 bis rue de Sevres 75006 Paris - 01 44 39 75 10  
courriel : [contact@fondation-montcheuil.org](mailto:contact@fondation-montcheuil.org)**

**ou Loïc de Vanssay - Fonds Ginette Solidarité - 2, rue de l'Ecole des Postes 78029 Versailles  
06 32 47 91 15 - [solidarite@bginette.com](mailto:solidarite@bginette.com)**



### La Fondation de Montcheuil

**soutient aussi d'autres œuvres à destination des jeunes défavorisés**

Avec la Fondation de Montcheuil, aidez les jeunes les plus en difficulté à trouver un lieu d'insertion et de formation. Les écoles de production offrent un projet éducatif innovant pour aider chacun à faire un « pas de plus » dans l'apprentissage d'un métier (métallurgie, textile technique...).

Associez-vous aux projets de ces écoles pour qu'elles puissent poursuivre leur développement et accueillir davantage de jeunes !

Pour cela cochez la case correspondante « je soutiens... les actions entreprises par la Fondation de Montcheuil... » au recto.

**Donnons une chance à tous ! [www.fondation-montcheuil.org](http://www.fondation-montcheuil.org)**